

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 janvier 2004
(convocation du 5 janvier 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Janvier Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard
M. GELLE Thierry à M. FLORIAN Nicolas
M. LAMAISON Serge à M. BRANA Pierre
M. MARTIN Hugues à M. PONS Henri
M. ROUSSET Alain à Mme. CARTRON Françoise
M. SAINTE-MARIE Michel à M. TAVART Jean-Michel
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge
M. BOCCHIO Claude à Mme. BRUNET Françoise
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mlle. CHARBIT Myriam à Mlle. COUTANCEAU Emilie

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. FAYET Véronique
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LOTHAIRE Pierre à M. MANSENCAL Alain
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. REDON Michel à M. JAULT Daniel
M. SAVARY Gilles à M. RESPAUD Jacques

M. BANAYAN Alexis à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 10 H 45)
M. CAZENAVE Charles à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 H 45)
Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 H 45)
M. GUICHOUX Jacques à M. DOUGADOS Daniel (jusqu'à 10 H 50)
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 11 H 15)

LA SEANCE EST OUVERTE

**Comité des Expositions de Bordeaux - Organisation du Salon CHEVALEXPO
2004 du 6 au 8 février 2004 - Subvention de la Communauté Urbaine de
Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Événement unique en son genre dans la Communauté Urbaine de Bordeaux, le salon Chevalexpo se tiendra au Parc des Expositions de Bordeaux les 6, 7 et 8 février 2004.

Organisé depuis 8 ans par le Comité des Expositions de Bordeaux, Chevalexpo a aujourd'hui atteint une maturité qui lui permet, en tant qu'événement économique du monde du cheval, d'entreprendre des développements spécifiques ; en effet, en tant que salon des biens et services de la filière équestre, il rassemble sur plus de 4.000 m² 150 exposants et partenaires, représentant l'ensemble de l'offre de la filière ; en outre, le déroulement du salon au sein même du Jumping International de Bordeaux lui garantit à la fois prestige, professionnalisme et succès.

L'édition 2004, où plus de 30.000 visiteurs sont attendus, sera l'occasion de mettre en exergue l'impact économique de ce salon et ses retombées pour l'ensemble des acteurs du territoire communautaire ; en effet, Chevalexpo s'inscrit aujourd'hui résolument comme :

- *un événement marchand en plein essor* : les quelques 150 exposants, PME-PMI et associations concernées, pourront profiter efficacement de la « vitrine » ainsi mise à leur disposition pour dynamiser leurs offres de services, consolider leurs partenariats et étendre leurs objectifs commerciaux, en présentant une gamme de matériels d'équipement et de services élargie. De plus, un espace sera cette année réservé aux artisans créateurs, photographes, graveurs et bijoutiers oeuvrant autour de l'univers du cheval.

- *un salon aux répercussions économiques étendues* : les effets du salon sur la filière, au-delà de l'événement lui-même, ont des répercussions non négligeables non seulement sur la vente des chevaux ou le marché des saillies, mais également pour de nombreuses entreprises locales et professionnels du tourisme. Par ailleurs, le tourisme équestre –via les Comités Départementaux de Tourisme Equestre et la ligue d'Aquitaine- trouve dans Chevalexpo une occasion exceptionnelle d'assurer sa promotion.

- *un instrument fort d'image et de promotion pour la Communauté Urbaine* : profitant de la notoriété du Jumping International de Bordeaux, les quelques 2.700 licenciés de la Communauté Urbaine et les divers professionnels du monde hippique, compétiteurs et éleveurs -français et étrangers- sont très fortement impliqués dans la réussite de ce salon pour faire de la Communauté Urbaine un rendez-vous incontournable du monde du cheval. Enfin, très largement relayé par l'ensemble des médias locaux, nationaux et étrangers, Chevalexpo inscrit l'agglomération bordelaise parmi les grandes villes européennes du sport et de l'équitation.

Notre établissement public est sollicité pour apporter son soutien financier dans le cadre d'un budget prévisionnel évalué à 115.000 € TTC, répartis comme suit :

| Charges | | Produits | |
|--|------------------|---|------------------|
| . Installations techniques : | 36.000 € | . Locations stands et divers : | 66.000 € |
| . Nettoyage/Gardiennage et autres services : | 14.000 € | . Recettes techniques : | 3.000 € |
| . Chauffage et consommables : | 8.000 € | . Subventions CUB : | 40.000 € |
| . Communication : | 39.000 € | . Contribution Comité des Expositions de Bordeaux : | 6.000 € |
| . Administratif : | 5.000 € | | |
| . Personnel : | 13.000 € | | |
| Total : | 115.000 € | Total : | 115.000 € |

Compte tenu de sa dynamique économique et commerciale et de ses retombées indéniables en terme de promotion et d'image pour l'agglomération bordelaise, la huitième édition du salon Chevalexpo pourrait une nouvelle fois faire l'objet d'un soutien financier de notre établissement public.

En conséquence, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 40.000 € au Comité des Expositions de Bordeaux pour l'organisation du Salon Chevalexpo 2004, qui se déroulera au Parc des Expositions du 6 au 8 février 2004, dans le cadre du Jumping International de Bordeaux ;

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65 article 6574 sous-fonction 94 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Apparenté vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 janvier 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
11 FÉVRIER 2004**

M. JEAN-CHARLES BRON

